



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080414

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/03/2025 9H23 C:005340 I:22933
V/REF : 1004165
V/Email reçu le Jeudi 27/03/2025 a 9H23

SELON DEVIS N° 5010161

V/REF.IMM. 3739

IMMEUBLE : PARC LOUP PENDU-3739
440/460 RUE P-MENDES FRANCE
69140 RILLIEUX LA PAPE

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Vaulx en Velin, le 26 Aout 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE 440 MENDES FRANCE - LOGEMENT DE MME BOUZELIFA - TEL 06 85444829
OU 04 78971074
SA FILLE - TEL 06 17888294 (NPD POUR RDV)

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5010161 du 31/01/2025 d un montant de
915,66 EURO HT

Donneur d'ordre : M. S BONNY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTE DE GARAGE PAR UNE PORTE BLANCHE
REGLAGES ET GRAISSAGE DES PARTIES MECANIQUES
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE
REPLI DU CHANTIER

NOTRE INTERVENTION LE 31/07/2025

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 01/08/25 a 08H17 M. S BONNY

MP LCOMPTER Email envoyé le 01/08/25 a 08H17 _ Env oi CR/AB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	46,03	46,03



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080414

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00092-Rempl.porte Box <2,70x2,2+n°gara	869,63	869,63
	TOTAL H.T.		915,66
	T.V.A. a 10,00%		91,56
	TOTAL T.T.C.En EURO		1007,22

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.